

PIERRE. — Cet incident est pour moi toute une révélation:

LE CURÉ. — Je n'en suis pas étonné. Quand la *Semaine Religieuse* l'a rappelé, en mars dernier, elle a causé un émoi considérable chez les uns, et une véritable panique chez les autres.

PIERRE. — Par qui, M. le curé, a été proposée cette Résolution ?

LE CURÉ. — Par M. Blake, alors député aux Communes.

PIERRE. — Par qui a-t-elle été secondée ?

LE CURÉ. — Par M. Laurier, le chef actuel de l'opposition.

PIERRE. — Je ne doute nullement de l'exactitude de vos renseignements, M. le curé, mais veuillez donc, s'il vous plaît, me lire le texte de cette Résolution.

LE CURÉ. — Attendez un instant, M. Pierre.

PIERRE. — Grand Dieu! Que certains journaux sont menteurs!

LE CURÉ. — La voici textuellement: " Il est expédient de pourvoir à un moyen par lequel, dans les circonstances solennelles où il s'agira d'exercer, soit le *pouvoir de désaveu*, soit le *pouvoir d'appel* en matière de législation sur l'éducation, des questions importantes de droit ou de faits puissent être référées par l'Exécutif à quelque haut tribunal judiciaire, pour qu'elles y soient plaidées et examinées, et ce, d'une manière qui permette aux autorités et aux parties intéressées de se faire représenter, et d'obtenir une opinion raisonnée pour l'information de l'Exécutif. "

PIERRE. — Respirons un peu, M. le curé, car cette phrase interminable fatigue même ceux qui n'ont qu'à écouter.

LE CURÉ. — Votre remarque porte juste. Cependant, c'est ainsi que parlent et qu'écrivent une foule de *grands hommes*, qui paraissent grands, vous le devinez, M. Pierre, tant qu'ils sont vus de loin. De près ce n'est rien.

PIERRE. — Par conséquent, M. le curé, si cette Résolution a été votée à l'unanimité, les députés aux Communes à cette époque, ministériels et oppositionnistes, sont responsables du non désaveu, qu'ils ont rendu comme impossible.

LE CURÉ. — Certainement, mais à des degrés divers, comme je l'ai déjà fait remarquer. Les principaux responsables sont le chef du gouvernement et le chef de l'opposition.

Voici, de plus, le témoignage de Mgr Taché sur ce point: " Ce sont les Communes d'Ottawa qui, par un vote unanime sur la Résolution de M. Blake, ont rendu le *Désaveu* comme impossible. "